

L'AFPCNT PRÉSENTE SES ADHÉRENTS



“ *Le plan départemental de sauvegarde mis en place par la Gironde vise à renforcer l'efficacité des actions départementales avant, pendant et après les crises (...) des objectifs qui concordent parfaitement avec les missions de l'AFPCNT.* ”

Pascale GOT



Conseillère départementale
du canton Sud Médoc

Pascale GOT, DÉPARTEMENT GIRONDE

Madame Pascale Got, conseillère départementale du canton Sud Médoc, est depuis 2021 Vice-présidente chargée de la protection de l'environnement, des espaces naturels sensibles et de la gestion des risques, au Département de la Gironde.

Depuis 2016, le Département de la Gironde déploie une politique de prévention des risques pour accompagner les collectivités dans leur stratégie territoriale de gestion des risques en s'appuyant sur des actions d'assistance technique, de sensibilisation, de prévention et de gestion des crises.

Ces actions de fond constituent la raison première de l'adhésion du Département de la Gironde à l'AFPCNT.

Par ailleurs, au regard de son rôle dans la gestion des incendies de l'été 2022, le Département a initié un projet de plan départemental de sauvegarde (PDS) en complémentarité des plans communaux et intercommunaux de sauvegarde (PCS et PCIS).

Ce plan vise à renforcer l'efficacité des actions départementales avant, pendant et après les crises, par la complémentarité, l'acculturation aux risques, le partage de la connaissance et le développement de réflexes communs, des objectifs qui concordent parfaitement avec les missions de l'AFPCNT.